

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 JUILLET 2021, À 19H00,

Sont présents: Le maire monsieur Normand Moore,

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Marielle Gauthier, Sophie Bouchard et Noémi Soulard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence du maire.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 21-07-120 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021;
5. Correspondance;
6. Présentation des comptes à payer;
7. COVID-19
8. Diverses résolutions:
 - Entente Dupuy-La Reine - Eau potable;
 - Suivi des courriels et dossiers – Poste de directeur (trice) intérimaire à combler;
 - Soumission pour fauchage bords de chemin;
 - Formation d'un comité provisoire ressources humaines;
 - Organisation de la période de transition – Offre de services de la FQM;
9. Période de questions (de 19h30 à 20h);
10. VOIRIE;
 - Embauche – Poste d'employé municipal;
 - Matériel au 17, Petit rang 10
 - a) ventilateurs;
 - b) classeur à boulons;
 - c) Tôle du garage pour apprentis;
11. Suivi des actions à faire;
12. Rapport des activités du maire et des conseillers;
13. Sujets divers:
 - Vente de l'ancien enregistreur (caméra) ;
 - Toilettes au parc;
14. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
15. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 21-07-121 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2021

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 21-07-122 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. CORRESPONDANCES

▪ **21-07-123 :** **DEMANDE D'ENTRETIEN DE TERRAIN**

ATTENDU QUE M. Bruno Roy fait une demande à la municipalité afin d'être autorisé à entretenir deux emplacements dans le sentier du Bout du monde (nettoyer, bêcher si requis et égaliser le terrain) dans l'objectif d'un entretien plus facile.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Roy à procéder aux améliorations suggérées. Toutefois aucune coupe d'arbre sans autorisation et préservation obligatoire de la bande riveraine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. **21-07-124 :** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour juin 2021, au montant de 32 377.44 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en juin 2021, au montant net de 16 422.83 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en juin 2021, totalisant un montant de 7 316.30 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. **COVID-19**

8. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

▪ **21-07-125 :** **EAU POTABLE - ENTENTE DUPUY-LA REINE**

CONSIDÉRANT la démission de M. Daniel Céleste, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier, ce dernier étant également responsable des opérations relatives au traitement et distribution de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier occupera de nouvelles fonction pour la municipalité de Dupuy;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine souhaite prendre entente avec la municipalité de Dupuy afin que M. Céleste demeure responsable de l'eau potable pour la municipalité de La Reine selon le tarif établi par cette dernière à une fréquence de deux à trois visites par semaine, de même que les différents suivis auprès des ministères concernés.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, de faire la demande à la municipalité de Dupuy pour l'élaboration d'une entente à intervenir.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-07-126 :** **SUIVIS DES DOSSIERS ET COURRIELS- POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL INTÉRIMAIRE**

CONSIDÉRANT la démission de M. Daniel Céleste, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT le besoin de suivis au niveau des courriels et divers dossiers en cours.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité que M. Daniel Céleste agisse à titre de directeur général par intérim afin d'effectuer les tâches minimales de suivis divers par l'entremise de l'entente à intervenir avec la municipalité de Dupuy.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

▪ **21-07-127 :** **DEMANDE D'OFFRE DE SERVICE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité, qu'une annonce soit faite par l'entremise de la page Facebook « Ça bouge à La Reine » afin de demander des offres de service pour effectuer, avec la faucheuse de la Municipalité, le coupage des branches en bordure des fossés.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

▪ **21-07-128 :** **FORMATION D'UN COMITÉ PROVISOIRE RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT la démission de M. Daniel Céleste, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier, responsable des ressources humaines.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité, de nommer M. Normand Moore et Mme Sophie Bouchard afin de former le comité provisoire ressources humaines afin d'accompagner le ou les nouveaux employés municipaux à embaucher, et ce, jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire trésorier ou directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-07-129 :** **ORGANISATION DE LA PRIODE DE TRANSITION – OFFRE DE SERVICES DE LA FQM**

CONSIDÉRANT la démission de M. Daniel Céleste, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, d'adhérer au service de la FQM pour le remplacement temporaire du directeur général par une ressource intérimaire, l'option d'un contrat de trois mois étant retenue au montant de 650,00\$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Deux personnes présentes, questions concernant la vente de terrains, nuisances et usage des terrains municipaux (arbres)

10. **VOIRIE**

▪ **21-07-130 :** **EMBAUCHE – POSTE D'EMPLOYÉ MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT le processus d'entrevue avec l'accompagnement du CJEAO suite à la réception de la candidature de M. Benjamin Schweitzer afin d'occuper le poste d'employé municipal;

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé de procéder à l'embauche de M. Schweitzer.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Schweitzer aux conditions établies par le conseil.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11. **SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**

▪ **21-07-131 :** **EAU POTABLE – INJECTION D'ACIDE – ACHAT D'EPI**

CONSIDÉRANT l'ajout récent d'un système d'injection d'acide afin de contrôler le Ph dans l'eau potable de la municipalité;

CONSIDÉRANT la manipulation de produit dangereux.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une douche oculaire autonome.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **21-07-132 :** **PROJET TRAITEMENT DES EAUX USÉES – PERSONNE CONTACT**

CONSIDÉRANT la démission du directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de nommer Mme Sylvie Perreault et M. Normand Moore à titre de personnes à contacter en lien avec le projet en cours.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLÈRES**

- **21-07-133 :** **SUPPORT AU DÉPÔT DE PROJET AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE (PSISRPE)**

ATTENDU QUE les municipalités doivent déterminer les projets pour lesquels les services d'accompagnement des agentes de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest seront requis;

ATTENDU QUE les projets doivent contribuer à la réalisation des planifications locales;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de mandater Mme Maude Bergeron, agente de développement rural, pour qu'elle agisse à titre de support à Mme Sophie Bouchard pour le dépôt d'un projet au PSISRPE

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

13. **SUJETS DIVERS**

- **21-07-134 :** **PARC – OUVERURE DES TOILETTES**

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité de faire la demande à Mme Anick Brassard, concierge, la possibilité d'ouvrir les toilettes du parc en assurant l'entretien.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

14. **TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT DE LA RÉUNION**

15. **21-07-135 :** **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Normand Moore, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.